

Les professions libérales en 2007

Magali Flachère, division Salaires et revenus d'activité, Insee

Les professions libérales, hors professions de santé, relèvent de trois grands domaines d'activité : le droit, le conseil - cadre de vie, la finance - assurances. En 2007, le revenu d'activité libérale de ces professionnels s'élève en moyenne à 74 800 €. Le droit est le domaine qui procure les revenus d'activité les plus élevés et c'est aussi le plus féminisé.

Quel que soit leur domaine, ces professionnels sont âgés, ont un niveau de qualification élevé, et leur rémunération augmente avec l'ancienneté.

En 2007, 173 000 professions libérales, hors professions de santé qui sont au nombre de 332 000, exercent en France métropolitaine des métiers aussi différents qu'avocat, expert-comptable, architecte, gestionnaire de portefeuilles, expert (informatique, communication...).

Les professions libérales, bien qu'appartenant au champ des non-salariés, se distinguent des autres travailleurs indépendants (commerçants, entrepreneurs du bâtiment...) à plus d'un titre. Ce sont des prestataires de services à caractère intellectuel qui ont l'obligation de respecter le secret professionnel. Certaines de ces professions sont réglementées, avec par exemple, une obligation de diplôme. Il s'agit notamment de celles du droit et de l'architecture. Elles sont dans ce cas souvent dotées d'un Ordre qui régule la profession (condition d'accès, sanctions disciplinaires, etc.).

Dans cette étude, on a retenu tous les non-salariés d'un secteur d'activité donné dès lors que la majorité d'entre eux appartient à la catégorie juridique des professions libérales. On distingue trois domaines d'activités : droit, finance-assurances et conseil-cadre de vie (*encadré*).

Que ce soit dans le domaine du droit, de la finance ou du conseil, l'entrée dans la carrière passe le plus souvent par une période de salariat qui permet d'acquérir connaissances, expérience et réseau. De ce fait,

lorsqu'ils exercent en libéral, ces professionnels sont en moyenne plus âgés (46 ans) que les cadres du privé (42 ans). Un quart d'entre eux ont au moins 55 ans alors que parmi les cadres du secteur privé, cette proportion est d'un huitième.

Les professions libérales sont inégalement réparties sur le territoire national : elles représentent 4 % des actifs en Picardie et 10 % en Île-de-France, soit 2,5 fois plus (*carte*).

Les professionnels du droit sont les plus jeunes

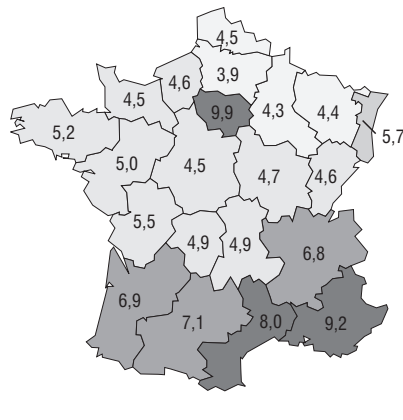
Le droit est un domaine très réglementé, et l'accès à la profession est toujours lié à la détention d'un diplôme. De ce fait, les professionnels y sont particulièrement diplômés puisque 91 % d'entre eux ont au minimum un diplôme de niveau bac +3.

Les professionnels du droit sont, de peu, les plus jeunes avec une moyenne d'âge de 44 ans. Ils s'établissent en moyenne à 31 ans. C'est aussi le domaine le plus féminisé avec tous âges confondus 44 % de femmes. Ces dernières sont même majoritaires (54 %) parmi les moins de 45 ans (*graphique 1*).

Ces professionnels sont surreprésentés en Île-de-France : 41 % d'entre eux y exercent contre 31 % pour l'ensemble des professions libérales.

Proportion de professions libérales dans la population active

en %



Sources : Acoiss, Insee 2007.

Finance-assurances : relativement moins de diplômés du supérieur

Le domaine de la finance et des assurances, domaine traditionnellement masculin ne compte que 17 % de femmes, tous âges confondus. Le taux maximum est atteint chez les moins de 30 ans avec un peu moins d'un tiers de femmes. L'installation en libéral y étant particulièrement tardive, notamment pour les auxiliaires d'assurances, la moyenne d'âge est donc très élevée (48 ans). Les professions de la finance et des assurances se féminisent lentement et de manière moins évidente que le droit. Le niveau de diplôme y est très hétérogène : moins d'un professionnel sur deux (42 %) a un niveau bac +3, et 38 % ont au plus le baccalauréat.

En termes de localisation, cette profession est plus uniformément répartie sur le territoire que les professions juridiques.

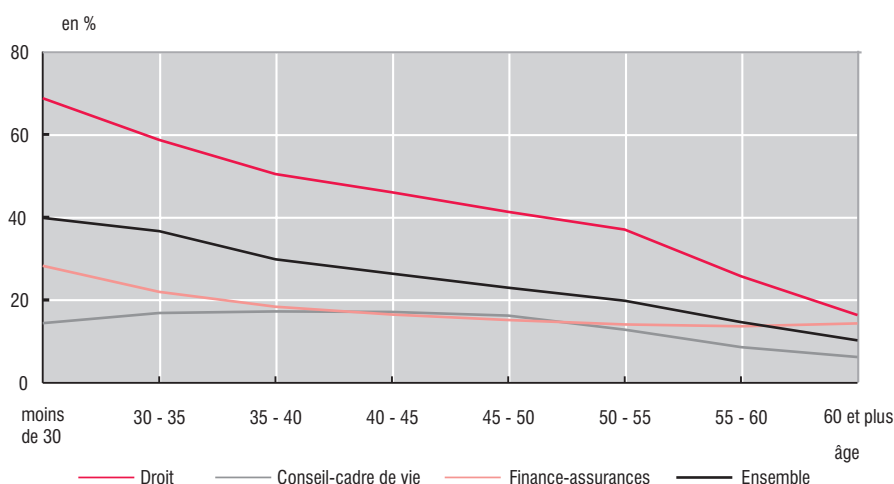
Conseil-cadre de vie : peu de femmes même parmi les plus jeunes

Le domaine du conseil-cadre de vie, qui va de l'informaticien à l'expert comptable ou l'architecte, est très peu féminisé quel que soit l'âge. La proportion de femmes atteint son maximum entre 35 et 45 ans (17 %). En effet, les métiers qui relèvent de ce domaine sont, par tradition, très masculins. Les diplômés du supérieur y sont bien représentés (65 % ont au moins une licence) mais les autodidactes ayant au plus le bac le sont aussi.

Le droit plus rémunérateur que la finance

Les professions libérales regroupent des professions très qualifiées, aussi leur revenu d'activité libérale moyen s'élève en 2007 à 74 800 €, soit nettement plus que celui de l'ensemble des non-salariés de l'industrie, du commerce et des services (environ 31 000 €) ou des cadres salariés du secteur privé (46 000 €). En prenant en compte ceux qui déclarent des revenus nuls (8,5 % de l'ensemble

① Proportion de femmes selon l'âge et le domaine d'activité



Champ : personnes exerçant une profession libérale, ayant entre 18 et 80 ans (France métropolitaine).
Sources : Acoss, Insee 2007.

① Revenu annuel d'activité libérale par domaine en 2007

Profession	en euros		
	Revenu d'activité libérale moyen	Revenu d'activité libérale médian	Revenu d'activité total médian*
Droit	109 500	58 000	59 000
Notaires	229 700	197 500	197 700
Autres professionnels du droit (commissaires-priseurs, greffiers...)	174 100	96 300	98 500
Huissiers	100 000	85 800	86 100
Avocats, avoués	60 900	40 900	41 400
Finance - assurances	67 700	50 000	51 900
Auxiliaires d'assurances	70 400	54 400	55 400
Finance (administration des marchés, gestion de portefeuilles...)	52 600	28 900	34 100
Conseil - cadre de vie	51 200	34 600	38 300
Activités comptables	74 500	58 600	65 600
Métreurs-Géomètres	67 400	48 000	49 200
Architectes	52 600	33 400	35 100
Ingénierie	44 300	31 500	34 900
Études de marchés -Sondages	43 400	28 200	33 500
Informatique (conseil, logiciels...)	38 300	24 900	30 400
Ensemble	74 800	43 800	46 300

* Revenu d'activité total = revenu d'activité libérale + revenu d'activité salariée.

Lecture : dans le domaine du droit, le revenu d'activité médian se monte à 58 000 €. Le revenu total qui inclut en plus le salaire des pluri-actifs se monte quant à lui à 59 000 €.

Champ : personnes exerçant une profession libérale en France métropolitaine, ayant un revenu non nul et qui ne se sont pas installées au cours de l'année.

Sources : Acoss, Insee 2007.

de la population, dus pour 37,5 % à une installation récente c'est-à-dire intervenue entre 2005 et 2007), ce revenu moyen ne se monte plus qu'à 69 300 €. Le domaine du droit se distingue des deux autres par un revenu médian et surtout un revenu moyen plus élevé (tableau 1). Cela résulte notamment d'une asymétrie de la distribution des revenus vers le haut plus prononcée pour les professions juridiques : le

rapport entre le 3^e quartile et la médiane (Q3/Me) se monte à 2,16 pour le droit contre 1,87 et 1,77 dans les deux autres domaines professionnels et 1,37 pour les cadres du privé (tableau 2).

Au sein des professionnels du droit, deux professions se distinguent par un revenu moyen très élevé : les huissiers (100 000 €) et les notaires (229 700 €). Les avocats, qui représentent les trois quarts des professionnels du droit, ont

② Dispersion des revenus d'activité libérale par domaine

Domaine	Rapport inter-quartile	Q3/Me	Me/Q1
Droit	4,2	2,16	1,94
Conseil-cadre de vie	3,9	1,87	2,08
Finance-assurances	4,1	1,77	2,34
Ensemble	4,0	1,95	2,06

Lecture : dans le domaine du droit, les 25 % des revenus d'activité les plus importants sont 4,2 fois plus élevés que les 25 % les plus faibles (rapport inter-quartile Q3/Q1) ; et les 25 % des revenus d'activité les plus importants sont 2,16 fois plus élevés que les 50 % les plus faibles (rapport Q3/Me).

Champ : personnes exerçant une profession libérale en France métropolitaine, ayant un revenu non nul et qui ne se sont pas installées au cours de l'année.

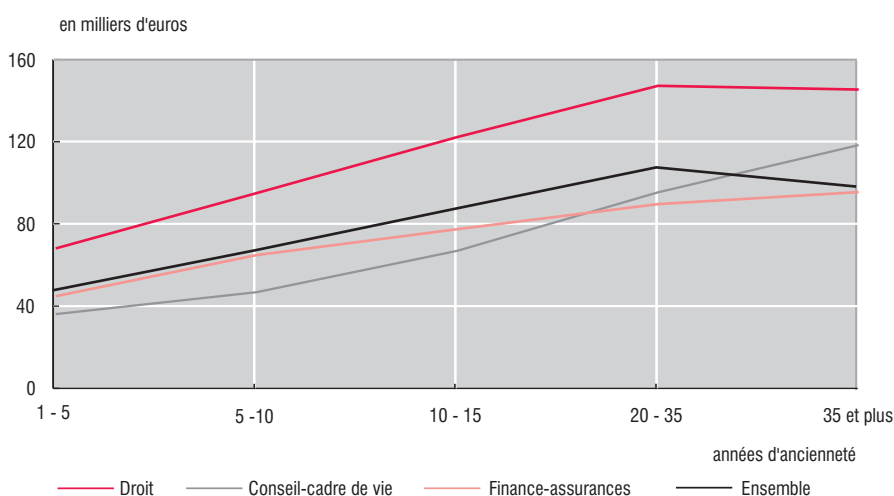
Sources : Acoiss, Insee 2007.

un revenu moyen plus modeste, d'environ 61 000 €. Cependant, les avocats parisiens au sein desquels la proportion d'avocats d'affaires est plus forte qu'en province, ont un revenu moyen plus important (70 000 €).

Au sein du domaine du conseil-cadre de vie, ce sont les experts-comptables qui bénéficient des revenus les plus élevés, alors qu'à l'opposé les informaticiens gagnent en moyenne presque deux fois moins.

Dans le domaine de la finance-assurances, les auxiliaires d'assurances ont un revenu plus élevé que les non-salariés de la finance.

② Revenus d'activité libérale par domaine selon l'ancienneté en 2007



Champ : personnes exerçant une profession libérale en France métropolitaine, ayant un revenu non nul et qui ne se sont pas installées au cours de l'année.

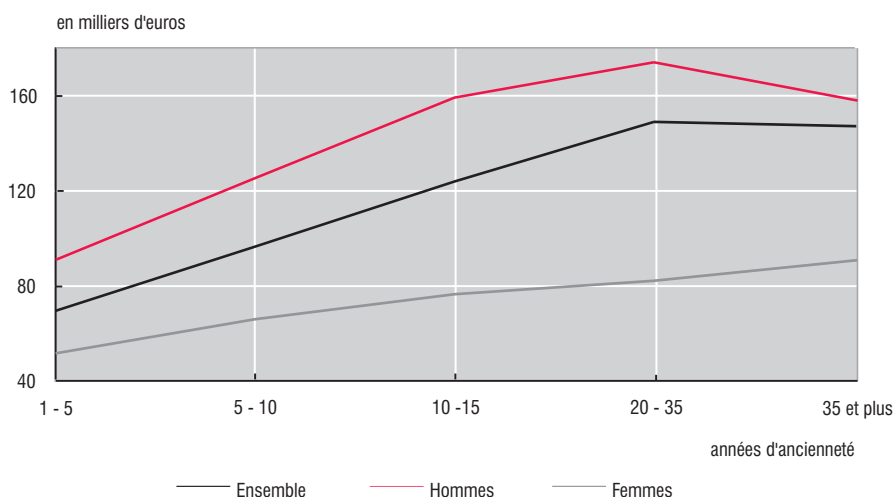
Sources : Acoiss, Insee 2007.

Un revenu qui croît avec l'ancienneté

Après le domaine professionnel, un autre facteur déterminant du revenu est l'expérience car il faut du temps pour se faire une clientèle et ainsi augmenter le nombre d'affaires à traiter et le nombre de contrats ; mais il faut aussi du temps pour améliorer ses compétences et les valoriser financièrement. Quel que soit le domaine, le revenu d'activité libérale croît avec l'ancienneté même si au-delà de 35 ans, cet impact disparaît pour les professionnels du droit (*graphique 2*). L'effet multiplicateur de l'ancienneté sur les 25 premières années est de 2 pour le droit et la finance, et de 2,6 pour le conseil-cadre de vie.

Le sexe est un autre facteur qui influe sur le revenu (*graphique 3*). Pour l'ensemble des professions libérales (hors professions de santé), les hommes ont un revenu supérieur de 44 % à celui des femmes. Cet écart s'explique probablement pour partie par des durées du travail plus faibles pour ces dernières. Dans le domaine du droit, le plus féminisé, cet écart est aussi le plus marqué (117 %). En effet, en début de carrière, soit au cours des cinq premières années, l'écart entre hommes et femmes est déjà de 77 %. Il s'accroît tout au long de la carrière pour culminer à 113 % en fin de carrière (ancienneté comprise entre 20 et 35 ans). Dans les deux autres domaines, l'écart moyen entre hommes et femmes est de 47 % pour le conseil et de 82 % pour la finance et il s'accroît avec l'ancienneté comme dans le droit. Au total, pour l'ensemble des professions

③ Revenus d'activité libérale dans le domaine du droit selon le sexe et l'ancienneté



Champ : personnes exerçant une profession libérale en France métropolitaine, ayant un revenu non nul et qui ne se sont pas installées au cours de l'année.

Sources : Acoiss, Insee 2007.

Trois domaines d'activité des professions libérales

Dans cet ensemble assez hétérogène que constituent les professions libérales (hors professions de santé), on peut identifier trois grands domaines :

- le **droit** regroupe toutes les activités juridiques exercées en grande majorité par des avocats et des avoués. Les notaires, huissiers, greffiers, commissaires-priseurs... complètent cette population de 57 000 personnes.

- la **finance - assurances** regroupe pour la finance, l'administration de marchés financiers, la gestion de portefeuilles et divers auxiliaires financiers soit près de 5 600 personnes ; et pour les assurances, 22 100 auxiliaires d'assurances.

- le **conseil - cadre de vie**, soit 88 200 personnes, est plus hétérogène. On y trouve 24 000 non-salariés dans les activités de conseil en informatique et d'élaboration de logiciels, 12 500 comptables et experts - comptables, 26 700 architectes, 3 500 métresseurs et géomètres et 21 500 personnes travaillant dans l'ingénierie, les études techniques ou de marché et de sondages.

libérales, l'expérience permet à un homme de multiplier son revenu par 2,3 en 25 ans alors que dans le même temps, une femme ne le multiplier que par 1,7.

Les effets de la pluri-activité sur les revenus non salariaux

Les revenus d'activité évoqués jusqu'à présent résultent de la seule activité non salariée, mais 12 % de ces professionnels ont exercé simultanément une activité non

salariée et une activité salariée durant toute l'année 2007. Dans 95 % des cas, il s'agit d'une activité salariée dans le privé, avec une exception pour le domaine du droit où près de 17 % des pluri-actifs exercent dans la fonction publique d'État. C'est dans le domaine du conseil - cadre de vie que cette situation est la plus fréquente.

73 % des pluri-actifs exercent même un poste salarié à temps complet. Avec des revenus d'activité moyens de 44 900 €, ces pluri-actifs permanents perçoivent 42 % de moins que les seuls non-salariés. Leur activité salariée limite forcément le temps consacré à l'activité libérale. De manière logique, lorsque l'on distingue les pluri-actifs permanents à temps partiel, il apparaît que les premiers perçoivent en moyenne un revenu d'activité plus faible que les seconds (41 100 € contre 52 200 €). Cependant, les revenus accumulés grâce à leur emploi salarié leur permettent globalement de gagner plus que leurs collègues exerçant uniquement en libéral : ils affichent un revenu total moyen de 79 600 € contre 77 200 € pour les mono-actifs. Du fait de la prise en compte des salaires des pluri-actifs, la médiane du revenu d'activité total est légèrement supérieure à celle du seul revenu d'activité libérale (46 300 € contre 43 800 €) mais la hiérarchie sectorielle reste inchangée de même que les indicateurs de dispersion de revenu au sein de chaque domaine.

Sources

La base « Non-salariés » utilisée ici est issue d'une source administrative gérée par l'Acoss (l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale), caisse nationale

des Urssaf. Celle-ci collecte les cotisations sociales, ainsi que la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) assises sur les rémunérations des non-salariés.

Les données concernant le niveau d'étude ainsi que les heures travaillées des non-salariés proviennent, quant à elles, de l'enquête Emploi réalisée par l'Insee.

Définitions

Non-salarié : travailleur indépendant qui exerce une activité non salariée au sens de la législation sociale, c'est-à-dire sans « lien de subordination » à un employeur.

Pluri-activité : personne exerçant plusieurs emplois ou activités professionnelles successivement ou simultanément dans l'année. Il peut ainsi s'agir d'un cumul ou d'une succession de plusieurs activités salariées, d'activités salariées et non-salariées, ou encore uniquement non-salariées. On ne s'intéresse ici qu'aux personnes exerçant simultanément un emploi non salarié et un emploi salarié, de manière permanente et non pas occasionnelle.

Dans cette étude, on ne tient compte que des revenus positifs pour le calcul des revenus moyens des pluri-actifs, ainsi que des installations effectuées avant 2007 pour éliminer les salariés que la législation autorise sous certaines conditions à créer leur propre entreprise et à rester salarié de leur ancienne entreprise pendant un an et dont la situation de pluri-actif n'est que transitoire.

Revenu d'activité du non-salarié : c'est le revenu déclaré aux Urssaf. Conceptuellement, par rapport aux salariés, ce revenu se situe entre le salaire net et le salaire brut.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : Brigitte Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP101282
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES